

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 60 (1915)
Heft: 12

Artikel: Les mitrailleuses et l'infanterie
Autor: Friederich
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les mitrailleuses et l'infanterie.

Il est sans doute prématuré de tirer déjà des enseignements de la guerre actuelle. Quelques faits cependant peuvent être considérés comme établis avec certitude, et on peut d'ores et déjà en tirer des conclusions.

Tel est entre autres le rôle prépondérant des mitrailleuses. Personne ne mettait en doute l'utilité de ces machines, mais on ne s'attendait pas à les voir mises en évidence à ce point dans tous les récits de combat qui nous parviennent.

Les belligérants ont reconnu très tôt leur importance nouvelle, et ont augmenté sensiblement leur nombre. Les détails de cette augmentation ne sont naturellement pas connus. On sait de façon certaine que la France a créé des compagnies de mitrailleuses attelées, attribuées, semble-t-il, aux brigades d'infanterie. Du côté allemand l'augmentation apparaît dans la proportion des mitrailleuses sur le front, qui semble bien supérieure aux six par régiment qu'il y avait avant la guerre.

En résumé l'organisation des mitrailleuses avant la campagne actuelle était la suivante :

En *Suisse* : un groupe de 3 compagnies à 4 pièces par division, et une compagnie à 8 pièces par brigade de cavalerie ; soit une proportion de moins d'une pièce par bataillon et d'une par escadron (guides y compris).

En *Allemagne* : 11 « Abteilungen » à 6 pièces, attribuées pour l'instruction à des bataillons de chasseurs, mais destinées à opérer avec les divisions de cavalerie, et une compagnie de 6 pièces par régiment d'infanterie et par bataillon de chasseurs ; soit en moyenne 2 pièces par bataillon et une pour deux régiments de cavalerie.

En *France* : une section de 2 pièces par bataillon d'infanterie et de chasseurs, et deux sections de 2 pièces par régiment de cavalerie.

En *Italie* : une section de 2 pièces par régiment d'infanterie

et par bataillon d'alpins, et une section à 2 pièces par régiment de cavalerie. Cette proportion n'était toutefois pas encore atteinte au début de la guerre.

En *Autriche* : une section à 2 pièces par régiment d'infanterie de campagne et par bataillon de chasseurs, et un détachement de 2 sections par régiment d'infanterie de montagne et par régiment de cavalerie.

Il est probable que tous les belligérants ont modifié leur organisation au cours de cette campagne, et qu'ils ont considérablement augmenté le nombre de leurs mitrailleuses.

Nous ne parlerons pas ici des pièces spécialement montées sur avions ou pour le tir contre avions, sur automobiles blindées, sur motocyclettes à side-car, etc.

En Suisse on augmente aussi la dotation des troupes en mitrailleuses : chaque régiment d'infanterie a ou va avoir une compagnie de 6 pièces. Le groupe divisionnaire à 3 compagnies subsistant, la proportion des mitrailleuses atteint à peu près 3 pièces par bataillon.

L'organisation des compagnies régimentaires ne doit pas encore être publiée, nous n'en parlerons donc pas. Il suffit de savoir que leur mobilité est plus restreinte que celle des compagnies attelées, puisqu'elles doivent combattre en liaison intime avec l'infanterie, et qu'elles n'auront à se déplacer en général qu'au pas. Leur dotation en munitions est plus forte, pour leur permettre de prendre part au combat traînant de l'infanterie, alors que les groupes attelés se réservent pour les actions inopinées et plus brèves.

* * *

La campagne actuelle montre les mitrailleuses combattant surtout dans des positions fortifiées où elles rendent des services immenses. Leur petitesse, la facilité qu'on a de les dissimuler et de les abriter, leur force de feu énorme condensée sur un espace très petit, leur donnent de grands avantages sur l'infanterie.

Les récits de la grande offensive de septembre en Champagne, s'accordent à dire que, le bombardement intense de 72 heures ayant selon toute apparence anéanti tout ce qui se

trouvait dans les premières lignes allemandes, les premières vagues de l'attaque française furent surprises par un feu de mitrailleuses qui leur causèrent de fortes pertes. L'infanterie était détruite, ou terrée, hors d'état de résister ; seules les mitrailleuses, bien abritées, protégées par des blindages ou des ouvrages en béton, semblaient n'avoir pas souffert du feu de l'artillerie, et firent payer cher à l'adversaire son avantage.

Cette apparente invulnérabilité s'explique peut-être par la concentration d'un très grand nombre de mitrailleuses sur le front menacé, cette opération étant rendue possible par l'extrême longueur de la « préparation » par l'artillerie.

Il faut tenir compte aussi de la facilité avec laquelle on peut en quelques secondes retirer une mitrailleuse de son emplacement de tir pour la mettre à l'abri, et la remettre en position au moment où l'on veut la faire entrer en action. Les pertes en hommes sont également diminuées grâce à ce que deux servants suffisent au service de la pièce dans un emplacement fortifié, et encore l'un des deux reste abrité.

Malgré la prépondérance des opérations de siège dans la campagne actuelle, ce serait à notre avis une erreur de négliger pour l'avenir l'étude et la préparation de la guerre de mouvement. Même si les campagnes futures devaient fatalement se fixer sur des lignes fortifiées, on devrait attacher d'autant plus d'importance aux opérations préalables qui déterminent la situation de ces lignes.

Nous considérerons donc l'emploi tactique des mitrailleuses, non seulement dans l'attaque et la défense de positions fortifiées, mais aussi dans la guerre en rase campagne.

* * *

Les groupes de mitrailleurs attelés, débarrassés désormais du rôle de mitrailleurs d'infanterie qu'ils devaient jouer jusqu'à présent, constituent une réserve entre les mains du commandant de division.

Cette force très mobile trouvera son emploi dans les différentes phases du combat : pour occuper rapidement un point important atteint par l'avant-garde, pour forcer au déploiement des subdivisions en ordre serré jusqu'à 2500 mètres,

pour renforcer le feu sur un point décisif, pour tenir une position jusqu'au dernier moment pendant la retraite de l'infanterie avec ses mitrailleuses, ou au contraire pour occuper une position de repli avant cette retraite, enfin surtout pour la poursuite.

Cette dernière tâche est la plus agréable qui puisse incomber aux mitrailleuses attelées : se jeter en avant, atteindre les queues de colonne de l'ennemi, y semer le désordre par un feu violent et bref, se remettre en route pour gagner de toute la vitesse de ses chevaux le flanc de l'ennemi, et disparaître de nouveau après une rafale, voilà le rôle qui permet aux mitrailleurs de mettre à profit tous leurs moyens, et d'atteindre les buts où leur effet est le plus meurtrier.

Employées de cette façon, les mitrailleuses attelées sont naturellement très exposées elles-mêmes aux surprises. L'effectif de nos compagnies est juste suffisant pour assurer le service des pièces et de l'échelon des voitures, et il ne saurait être question pour elles de pourvoir sérieusement à leur sûreté. Un soutien d'infanterie, ne jouissant pas de la même mobilité, ne peut leur être d'aucun secours. C'est donc de la cavalerie qu'il faudra adjoindre aux mitrailleuses chargées de tâches indépendantes. Il serait intéressant de faire coopérer plus souvent dans nos manœuvres de division le groupe de mitrailleuses et le groupe de guides. L'essai en a été fait une fois, et n'a pas mal réussi.

Dans toutes les tâches qui peuvent incomber aux mitrailleuses indépendantes il est très important qu'on sache les retirer à temps. Leur rôle est d'apparaître brusquement sur le point où on veut obtenir un feu foudroyant, et de disparaître avant d'avoir été repérées par l'artillerie ou les mitrailleuses de l'adversaire. Le canon est leur ennemi le plus dangereux, et elles ne doivent pas lui laisser le temps d'ouvrir sur elles un feu efficace.

Il ne faut pas beaucoup de place pour mettre en ligne des mitrailleuses, elles trouveront à se faufiler partout, et cette faculté de prendre successivement de nombreuses positions, tout en battant le même but, sera souvent leur salut.

Leur rôle de réserve à la disposition du commandant de

division leur interdit d'ailleurs de s'engager à fond, et exige qu'une fois leur tâche spéciale accomplie, elles viennent se remettre en réserve, pour compléter leur approvisionnement en munitions et se préparer à une nouvelle action.

* * *

Nos nouvelles compagnies de mitrailleurs régimentaires combattront généralement d'une manière différente. Liées à l'infanterie par leur destination et par leur moyen de transport, elles ne pourront pas agir subitement, en « *deus ex machina* », au moment et à l'endroit choisis. Elles se déploieront avec leur régiment, réunies ou disloquées par section à chaque bataillon, prendront position dans la ligne de tirailleurs ou peu en arrière d'elle, et suivront le combat de l'infanterie dont elles partageront le sort et à laquelle elles apporteront une aide matérielle et morale considérable.

Leur rôle sera surtout : battre violemment les lignes ennemies pour permettre les bonds en avant de leur propre infanterie, et prendre sous le feu, si possible en écharpe, les troupes adverses avançant à découvert.

Leur action sera dans certains cas particuliers un peu différente. A l'avant-garde on les placera aussi en avant que possible, sans compromettre leur sécurité pendant la marche. Elles donneront plus de vigueur à l'attaque si l'avant-garde peut balayer le terrain. Elles forceront l'ennemi à dévoiler plus tôt sa situation si l'avant-garde doit se borner à se maintenir sur la ligne qu'elle a atteinte, et permettront d'occuper plus fortement les points importants de cette ligne.

Aux avant-postes on ne se servira des mitrailleuses que dans les cas assez rares où on pourra leur faire battre un point de passage obligé (défilé), en utilisant leur faculté de tirer de nuit avec quelque succès, grâce à la lunette de pointage.

Aux ailes, les mitrailleuses échelonnées en arrière s'opposeront à l'enveloppement et aux attaques sur le flanc, elles prépareront et soutiendront la contre-attaque. Leur propre sécurité devra être assurée par la subdivision d'infanterie la plus proche.

Pendant la retraite, ou bien elles occuperont des positions

de repli, si des mitrailleuses indépendantes n'ont pas été chargées de ce soin, ou bien elles tiendront sur place jusqu'à ce que l'infanterie ait pris du champ. Dans ce cas elles ne pourront le plus souvent pas se retirer et devront se sacrifier. Pour qu'elles puissent remplir leur rôle jusqu'au bout on amènera auprès des pièces toutes les munitions disponibles, et on enverra en arrière tous les accessoires et les hommes inutiles.

Dans la défense de positions fortifiées les mitrailleuses ont une tâche pour laquelle elles semblent faites exprès : le flanquement.

La défense éloignée n'est pas leur affaire, malgré la précision de leur tir jusqu'aux grandes distances. Leurs positions sont trop facilement repérées par l'artillerie de l'attaque, et elles ont à se réserver pour un devoir essentiel au moment décisif. L'artillerie de la défense se chargera de battre les colonnes ennemies aux grandes distances, l'infanterie bien installée suffira à gêner les travaux d'approche de l'assaillant, avec l'aide des vieux mortiers et autres pièces de musée qu'on vient de remettre en honneur.

Les mitrailleuses seront installées dans des emplacements de flanquement, sans possibilité de tirer frontalement (pour leur éviter toute tentation de se démasquer trop tôt). Ces abris seront souvent construits comme de véritables caponnières en avant de la ligne d'infanterie, avec des communications faciles avec l'arrière, pour permettre un abondant ravitaillement et des changements de position fréquents.

L'effet du feu de quelques mitrailleuses, réservées fraîches pour le dernier moment, doit être énorme, aux courtes distances, sur les lignes d'attaque au moment où elles abordent les fils de fer ou tout autre obstacle.

Malgré le nombre satisfaisant de mitrailleuses que possédera tantôt notre infanterie, il n'y en aura pas assez pour occuper de prime abord tous les points d'une position préparée où elles pourront être utiles. Des emplacements nombreux devront être construits, et les pièces elles-mêmes tenues en réserve pour ne les occuper qu'au moment de l'assaut. De cette façon elles souffriront moins du bombardement précédant l'attaque, et pourront être employées à l'endroit du front où l'on en aura le plus besoin.

Cet emploi des mitrailleuses mettra à une sérieuse épreuve les nerfs des chefs supérieurs et des officiers de mitrailleurs. Il faut une certaine maîtrise de soi pour attendre inactif le moment où l'attaque déferle ses vagues sur la position, quand on dispose de machines de précision auxquelles s'offrent des buts superbes : « Celui qui a le courage de n'engager ses mitrailleuses qu'au dernier moment et aux plus courtes distances peut compter sur un succès certain, » dit le règlement.

* * *

Une fois les mitrailleuses engagées à proximité de l'infanterie ou dans ses lignes, les principes de combat sont les mêmes, qu'il s'agisse de mitrailleuses indépendantes ou réglementaires. Un de ces principes domine tous les autres : c'est la nécessité de la liaison la plus intime.

Depuis longtemps on attache à la liaison une importance considérable. On sait quelles merveilles on a réalisées sous ce rapport en France, surtout entre l'infanterie et l'artillerie, et entre les diverses instances de commandement. Le terme « agent de liaison » est devenu une expression courante que n'importe quel civil connaît. Les moyens techniques d'assurer cette liaison ont été portés chez nos voisins de l'Ouest à un degré de perfection admirable.

Chez nous on avance lentement dans cette voie. On a obtenu des résultats assez satisfaisants dans le sens vertical, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire dans la liaison du haut en bas de l'échelle hiérarchique, tandis qu'on néglige encore beaucoup trop la liaison horizontale, celle qui doit faire communiquer constamment les unités de même ordre d'armes ou de groupements tactiques différents.

Entre l'infanterie et les mitrailleuses la liaison doit être étroite. Non seulement le chef d'une compagnie de mitrailleurs doit se mettre en relation avec le commandant du secteur où il agit, mais ce n'est presque pas exagérer de dire que chaque caporal-chef de pièce doit être en communication avec le chef du groupe de fusiliers voisin.

De cette collaboration intime naîtra la compréhension réciproque des besoins de chaque arme. Expliquons-nous par un exemple :

Une section de mitrailleuses vient s'établir dans une ligne de tirailleurs déjà au feu. Le chef de section arrive le premier avec son ordonnance et se jette dans la ligne auprès d'un chef de section d'infanterie. Il a une minute ou deux pour s'orienter avant l'arrivée de ses pièces. Le lieutenant d'infanterie lui indiquera : le but qu'il a pris sous le feu, la partie de ce but qui lui semble la plus dangereuse pour lui, la hausse qu'il a choisie et les résultats qu'il en a obtenus, les couverts qui se prêtent à l'installation des mitrailleuses dans son secteur, et enfin les moyens de liaison qu'il a avec son chef. L'officier de mitrailleurs à son tour lui dira quel effet il peut obtenir sur l'ennemi si cela peut avoir une conséquence pour la conduite des tirailleurs, quelle partie du but il prendra premièrement sous son feu, et s'il suivra la section d'infanterie ou bien s'il a l'ordre de se retirer du combat et reste à la disposition d'un chef supérieur. Ensuite les deux officiers conviendront d'un signe qui fera savoir au chef de la section de mitrailleurs l'intention de son camarade de faire un bond.

L'aide des mitrailleuses s'exercera efficacement au profit d'un plus grand secteur du front, si le chef de section peut se mettre immédiatement en relation directe avec un chef de compagnie d'infanterie. La liaison est bien simplifiée si, au lieu de se jeter dans une ligne déjà engagée, les mitrailleurs entrent au combat avec une unité d'infanterie. La plus grande partie de l'orientation réciproque dont nous venons de parler se fait alors à l'avance, avant le déploiement, ou du moins à couvert avant l'ouverture du feu.

L'officier qui a l'intention de faire un bond en avant, le communique à son camarade des mitrailleurs, qui tire aussitôt. Au bout d'un instant, la partie de l'ennemi qui est prise sous la rafale ralentit son feu ou l'interrompt. C'est le moment où les tirailleurs s'élancent, profitant de l'accalmie. Le feu des mitrailleuses continuera jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur nouvelle position et ouvert le feu. Alors, sous leur protection, on tâchera de porter les pièces en avant pour les rejoindre.

Souvent ce mouvement en avant sera impossible sans de fortes pertes, et il y aura avantage à garder les mitrailleuses en arrière. Leur précision leur permet de tirer facilement par

dessus les lignes de tirailleurs, et diminue l'importance d'une légère augmentation de distance. On verra donc rarement des pièces combattant dans les rangs des fantassins pendant un mouvement offensif. Ce procédé aurait du reste l'inconvénient de les forcer à cesser le feu au moment du départ pour un bond en avant, tandis que, si elles sont suffisamment en arrière, ou dominant légèrement la ligne, elles peuvent tirer par dessus les tirailleurs même debout.

Pour obtenir cette coopération du feu des mitrailleuses et du mouvement de l'infanterie, la liaison doit être parfaite. Pas d'organisation compliquée et dérangée au moindre accident : quelques signaux Morse, un simple signe de la main, quelquefois un fanion ou un képi agité suffisent. Seulement tous les cadres doivent être exercés à ces communications rapides, ils doivent en comprendre l'utilité et le sens.

Ce n'est que par des exercices fréquents qu'on peut arriver à quelque dextérité dans l'usage de ces moyens de liaison élémentaires. Tous les exercices de tir de combat de l'infanterie et des mitrailleuses devraient se faire en commun. De cette façon tous les chefs pourraient se familiariser avec les situations que crée la collaboration des deux armes.

Il n'y a pas longtemps qu'un commandant de bataillon, auquel un officier de mitrailleurs proposait de faire des tirs en commun, refusait sous prétexte qu'on ne saurait pas combien de touchés mettre au compte de l'infanterie, et combien à celui des mitrailleuses !

Il y a des années qu'on sait exactement quelle est la probabilité des touchés, et dans quelle mesure elle peut varier selon les circonstances. Les exercices de tir qu'on fait à présent n'ont qu'un but d'instruction et non de statistique. Nous croyons même qu'on ferait œuvre utile en interdisant de compter les touchés après les tirs de combat ! La conduite du feu, l'observation des effets du tir, la discipline de la troupe, la transmission des ordres, etc., fournissent au chef assez d'occasions de critiquer et d'enseigner, sans s'embarrasser de stériles discussions de chiffres.

Combien ces exercices gagneraient en intérêt à être faits en commun avec des mitrailleurs ! La partie tactique, souvent

négligée au profit de la partie technique, reprendrait toute son importance, pour le plus grand bien de l'instruction.

La liaison entre l'infanterie et les mitrailleurs permettra à ces derniers de rendre quelques services accessoires à leur aînée : disposant de jumelles à prismes grossissant six fois, ils lui seront utiles dans certains cas pour compléter son observation. Le télémètre des compagnies de mitrailleurs évitera souvent des tâtonnements dans la recherche de la hausse aux unités voisines. La chaîne des porteurs de munitions, qui relie les pièces à l'échelon de combat, ne sera jamais si affairée qu'elle ne puisse transmettre un ordre ou un rapport pour les troupes voisines.

* * *

Nous voudrions enfin attirer l'attention des officiers d'infanterie de tous les grades sur deux paragraphes du règlement des mitrailleurs qui devraient figurer surtout dans le règlement d'exercice de l'infanterie :

315. *Les demandes de munitions doivent être adressées au plus prochain échelon de combat de l'infanterie ; celle-ci est tenue de remettre aux mitrailleurs, à première réquisition, des caissons entiers ; à cette condition seulement le ravitaillement en munitions peut se faire de façon utile.*

319. *Chaque troupe est tenue de fournir, à première réquisition, les hommes demandés pour le service des mitrailleuses.*

Chaque gradé de l'infanterie, et même des autres armes, devrait connaître ces deux articles. Il est essentiel qu'ils soient exécutés, le cas échéant, sans hésitation. Il est regrettable qu'une prescription d'une telle portée soit connue de ceux à qui elle doit profiter seulement, et non de tous ceux qui peuvent avoir à l'appliquer.

Quand tous nos régiments seront pourvus de leur compagnie de mitrailleurs, les nombreuses occasions de travail en commun créeront, nous n'en doutons pas, cette compréhension réciproque et cette camaraderie indispensables. Il n'est cependant pas mauvais d'attirer l'attention dès à présent sur les détails qui devront être plus particulièrement exercés. C'est ce que nous avons tâché de faire.

CAPITAINE FRIEDERICH.